

Initiatives de soutien aux projets des organismes membres 2025-2026

INITIATIVE 2 : Programme de formation et d'accompagnement au développement de projets



APPEL À PARTICIPATION
À UN PROJET CONCERTÉ

16 septembre 2025



Observatoire
des communautés noires
du Québec

Table des matières

Avant-propos	2
Section I. Introduction de l'appel à participation.....	2
A. Contexte	2
B. Une démarche nourrie par l'expérience de la première cohorte	3
Section II : Présentation du programme d'accompagnement	3
A. Contexte	3
B. Objectifs	3
C. Description	3
a. Montant de financement.....	3
b. Cible	3
c. Nature de l'accompagnement.....	4
D. L'auto-évaluation du programme d'accompagnement	6
Section III : Mise en œuvre, financement et suivi du projet développé.....	4
A. Demandes de financement.....	Erreur ! Signet non défini.
B. La mise en œuvre du projet par les organismes ayant participé au programme d'accompagnement	Erreur ! Signet non défini.
C. Évaluations de l'Observatoire.....	5
a. L'évaluation de la mise en œuvre du projet par les organismes	5
Section IV : Dépôt et sélection des candidatures	6
A. Critères de sélection	6
B. Comité de sélection	6
a. Mandat	6
b. Composition	6
C. Processus de candidature et calendrier.....	7
a. Comment postuler?.....	7
b. Choix des disponibilités pour les séances de formation	7
c. Calendrier	7

Avant-propos

La mission principale de l'Observatoire est de documenter et d'analyser les réalités des communautés noires, particulièrement des jeunes, dans une perspective de développement socioéconomique. Pour mener à bien cette mission, l'Observatoire s'appuie sur quatre pôles de travail complémentaire : le Pôle Recherche, le Pôle Expérimentation/Évaluation, le Pôle Éducation/Formation, le Pôle Mobilisation et transfert de connaissances.

Les initiatives visant à soutenir les organismes membres du Sommet Jeunes Afro relèvent plus spécifiquement des deux derniers pôles, chacun ayant un mandat précis :

- **Le Pôle Expérimentation / Évaluation** accompagne les organismes dans l'évaluation participative et l'expérimentation de projets innovants, en favorisant l'analyse des pratiques, la collecte de données probantes et l'amélioration continue des interventions.
- **Le Pôle Éducation / Formation** soutient le renforcement des compétences et la réussite éducative des jeunes et des organismes à travers des formations, ateliers et ressources adaptées.

Section I. Introduction de l'appel à participation

A. Contexte

Dans le cadre de son engagement à soutenir l'innovation et l'amélioration continue au sein des organismes membres du Sommet, l'Observatoire des communautés noires du Québec lance sa **deuxième cohorte d'initiatives stratégiques destinées aux organismes membres du Sommet Jeunes Afro pour l'année 2025-2026** : un appel à projet sous forme de concours et un appel à participation au développement d'un projet concerté. Chaque initiative bénéficie d'un financement dédié de 45 000 dollars, permettant de cofinancer les projets concernés (concours + appel à projet concerté) et de mettre en place un programme d'accompagnement au développement de projets (appel à projet concerté). Les organismes pourront choisir de poser leur candidature à l'un, à l'autre ou aux deux appels, selon leurs priorités et leurs besoins. Néanmoins, un organisme ne pourra pas être retenu pour les deux initiatives.

Par ailleurs, les projets soumis devront s'appuyer sur les données issues du **Portrait des Jeunes des Communautés Noires du Québec (PJCN)** réalisé par l'Observatoire. Le sondage réalisé à l'automne 2024 dans le cadre de cette étude met en lumière les réalités, les défis et l'engagement des jeunes noir.e.s du Québec dans différents domaines, tels que l'éducation, l'économie, la santé et les services sociaux, la culture, la justice et la participation citoyenne. L'intégration de ces résultats permettra d'ancrer les initiatives dans les besoins réels exprimés par les jeunes et de renforcer la pertinence des actions proposées.

En cohérence avec cette orientation, les deux initiatives, l'appel à projets et l'appel à participation au projet concerté, intégreront une démarche d'évaluation. Conformément à une approche de l'évaluation pour la transformation sociale, celle-ci ne se limitera pas à évaluer le rendement ou l'utilisation des ressources, mais adoptera une approche formative, centrée sur l'amélioration continue et la compréhension de l'impact réel des projets. L'objectif est de soutenir

les organismes dans l'apprentissage et l'adaptation, tout en favorisant une culture d'évaluation durable au sein des organismes.

B. Une démarche nourrie par l'expérience de la première cohorte

Les échanges et apprentissages issus de la première cohorte ont constitué une étape clé. Grâce aux retours d'expérience des premiers organismes participants, des recommandations ont été dégagées et ont permis de bonifier encore davantage le programme. Ainsi, la deuxième cohorte bénéficie d'un cadre d'accompagnement mieux adapté aux besoins réels des organismes.

Section II : Présentation du programme d'accompagnement

A. Contexte

Le développement des communautés noires s'appuie sur la richesse et la diversité des organismes qui les composent. Qu'ils soient de petite ou de grande taille, chacun apporte des forces et des expertises précieuses. L'expérience de la première cohorte du programme a d'ailleurs confirmé l'importance du partage d'expériences entre organismes : les données recueillies ont permis d'orienter cette nouvelle édition vers une ouverture élargie, afin de favoriser encore davantage le jumelage des compétences et des savoirs. C'est dans cet esprit de solidarité et de mise en commun que l'Observatoire lance un programme d'accompagnement ouvert à tous les organismes membres du Sommet. Ce programme apporte un soutien concret face aux défis courants : conception et mise en œuvre de projets, accès aux financements, intégration de pratiques d'évaluation. Financé par une enveloppe de 45 000 \$, le programme vise à renforcer les capacités de ces organismes et à promouvoir une culture d'évaluation continue au sein de celles-ci.

B. Objectifs

L'objectif principal du programme est d'aider les organismes dans l'amélioration de leurs pratiques d'évaluation et de favoriser la mutualisation des connaissances entre des organismes aux réalités diverses. Cette démarche vise non seulement à permettre une meilleure compréhension de l'impact de leurs actions, mais aussi à renforcer leur positionnement pour accéder à des ressources financières additionnelles.

C. Description

a. Montant de financement

Une enveloppe budgétaire de 45 000 \$ est dédiée à ce programme. Ce financement couvrira les différentes phases du programme, y compris l'accompagnement du groupe sélectionné, la formation continue, ainsi qu'une mise de fonds pour la mise en œuvre du projet développé par les organismes participants.

b. Cible

Le programme vise les **organismes membres du Sommet Jeunes Afro**. Ces organismes, aux ressources humaines et financières limitées, bénéficieront d'un accompagnement spécifique pour renforcer leurs capacités d'élaboration et d'évaluation de projets.

c. Nature de l'accompagnement

Le programme offre un accompagnement complet et structuré sur une durée de 5 mois, correspondant à un minimum de 12 rencontres hebdomadaires de 3 heures. L'accompagnement se déclinera en plusieurs étapes clés :

- I. **Identification et analyse d'un enjeu majeur** : Les organismes participants identifieront eux-mêmes un enjeu central sur lequel ils souhaitent intervenir dans l'un des domaines suivants : santé, culture et justice environnementale. Dans le cas où plusieurs enjeux ont été identifiés, l'équipe sélectionnera l'enjeu le plus répété. Ce processus permettra de cibler les aspects critiques nécessitant une intervention immédiate.
- II. **Évaluation des besoins** : Une évaluation approfondie des besoins pour l'enjeu identifié sera réalisée en utilisant des outils développés dans le cadre de référence en évaluation de l'Observatoire. Cette étape vise à déterminer les ressources et les stratégies nécessaires pour répondre efficacement à cet enjeu.
- III. **Élaboration d'un document de projet** : Les organismes seront accompagnés pour développer des solutions concrètes sous la forme d'un document de projet. Ce document constituera la base des actions à mettre en œuvre pour résoudre l'enjeu identifié.

Les travaux seront menés par les organismes sélectionnés, sous la supervision de l'équipe d'évaluation de l'Observatoire. Cette équipe jouera un rôle crucial tout au long du programme, en offrant un soutien technique et stratégique aux organismes.

Section III : Financement et suivi du projet développé

A. Financement et accompagnement à la recherche de fonds

La mise en œuvre du projet concerté issu du programme est conditionnelle à l'obtention des financements nécessaires. Une fois le projet développé, le Sommet s'engage à accompagner les organismes dans la recherche de financements complémentaires. L'Observatoire, à travers sa démarche d'évaluation, pourra fournir une mise de fonds initiale, permettant de soutenir le démarrage du projet, tout en maximisant les chances de succès dans l'obtention de financements externes.

Cet accompagnement sera stratégique et se basera sur deux axes principaux :

1. La co-participation des organismes : En encourageant plusieurs organismes à collaborer sur une initiative commune, leurs propositions deviennent plus solides et attractives pour les bailleurs de fonds. La mutualisation des ressources, des expertises et des réseaux facilite l'accès aux financements.
2. La pérennisation du projet : L'Observatoire mettra en avant l'importance de la durabilité des actions entreprises. Le projet sera soumis à un processus d'évaluation mené par l'équipe de l'Observatoire, permettant d'assurer une réponse aux objectifs ou des résultats à long terme. Cette évaluation fournira des données tangibles et des résultats mesurables, éléments souvent requis par les bailleurs de fonds pour soutenir un projet dans la durée.

B. Mise en œuvre du projet par les organismes participants

La mise en œuvre sur le terrain du projet concerté, une fois les financements obtenus, s'appuie sur les priorités identifiées par les organismes partenaires lors de l'évaluation des besoins. Ce processus repose sur une collaboration active entre plusieurs organismes, désignés pour porter le projet à différents niveaux. Afin de maximiser l'impact et d'assurer une couverture efficace, les organismes participants seront répartis en deux catégories : les porteurs principaux et les porteurs secondaires, selon leur rôle et leur capacité d'intervention.

Les organismes porteurs principaux sont ceux qui :

1. Ont une expérience significative dans le domaine d'intervention du projet, ce qui leur permet de contribuer avec une expertise technique et une maîtrise des enjeux spécifiques.
2. Ont un accès direct ou privilégié au groupe cible, facilitant ainsi la mobilisation des bénéficiaires et une mise en œuvre rapide et efficace.

Ces porteurs principaux joueront un rôle central dans la planification, la coordination et l'exécution des actions du projet. Ils seront responsables de piloter les principales activités, tout en garantissant que les objectifs fixés soient atteints selon le calendrier établi.

Quant aux porteurs secondaires, bien qu'ils aient moins d'expérience ou un accès moins direct aux bénéficiaires, ils apporteront leur soutien en complément des efforts des porteurs principaux. Leur contribution pourrait se manifester sous plusieurs formes, telles que :

- Le partage de ressources logistiques ou humaines,
- L'assistance à la diffusion des informations sur le projet,
- L'extension du réseau de partenaires (différentes régions) pour favoriser une plus large portée des actions.

La collaboration entre ces deux groupes d'organismes porteurs permettra d'assurer que le projet soit non seulement mis en œuvre de manière efficace, mais également qu'il bénéficie de l'expertise collective et des ressources de chaque organisme, en fonction de leurs capacités respectives.

C. Évaluations de l'Observatoire

L'évaluation est un pilier central du soutien offert par l'Observatoire. Deux types d'évaluations seront mis en place pour s'assurer de l'efficacité du programme d'accompagnement et de la mise en œuvre du projet par les organismes.

a. L'évaluation de la mise en œuvre du projet par les organismes

Le projet développé et mis en œuvre par les organismes fera l'objet d'une évaluation en mi-parcours. Celle-ci aura pour objectif de vérifier si le projet se déroule conformément aux plans initiaux ou s'il nécessite des ajustements pour s'assurer qu'il reste en adéquation avec ses objectifs et réponde efficacement aux besoins de la communauté ciblée. L'Observatoire pourra, en fonction des besoins exprimés et de ses ressources disponibles, mobiliser des personnes pour soutenir les organismes dans la phase de mise en œuvre. Cet accompagnement ne vise pas à contrôler le travail

des organismes, mais plutôt à offrir un appui méthodologique et pratique, que les organismes pourront solliciter en cas de besoin.

b. L'auto-évaluation du programme de formation et d'accompagnement

Cette évaluation interne permettra à l'équipe de mesurer l'impact direct de l'accompagnement offert aux organismes. Elle se focalisera sur les effets concrets et les améliorations observées au sein des organismes après l'accompagnement. Cette évaluation sera essentielle pour ajuster et affiner le programme en fonction des retours des organismes, garantissant ainsi une démarche d'amélioration continue pour les prochaines cohortes.

Section IV : Dépôt et sélection des candidatures

A. Critères de sélection

Pour garantir que le programme d'accompagnement cible les organismes les plus susceptibles de bénéficier de ce soutien, les critères de sélection suivants seront appliqués :

1. **Activités réalisées** : L'organisme doit démontrer son implication sur le terrain au cours de l'année précédente à travers la rédaction d'un bref rapport. Ce rapport permettra d'évaluer non seulement les expériences passées de l'organisme, mais aussi son implication sur le terrain. Il aidera à comprendre comment le soutien du programme pourra s'intégrer dans ses projets futurs.
2. **Historique de financement** : Les candidatures d'organismes n'ayant pas reçu de financement de l'Observatoire depuis le 1er avril 2023 seront favorisées.

B. Comité de sélection

a. Mandat

Le comité de sélection a pour mandat d'examiner et de sélectionner les organismes candidats pour participer au programme d'accompagnement, en se basant sur les critères établis. Ces critères visent à garantir que les organismes choisis répondent aux objectifs du programme et sont en mesure de bénéficier pleinement de l'accompagnement proposé.

Le comité s'engage à :

1. Analyser les candidatures reçues de manière objective et rigoureuse, en tenant compte des critères de sélection définis.
2. Assurer la transparence et l'équité tout au long du processus de sélection.

Le comité se réunira autant que nécessaire pour délibérer et finaliser les choix des organismes participants.

b. Composition

Le comité de sélection est composé de cinq membres :

- Deux gestionnaires du Sommet Jeunes Afro

- Un.e membre représentant de l'équipe de l'Observatoire
- Un.e membre jeune, idéalement un.e représentant.e du comité de recherche des jeunes
- Un.e membre représentant la communauté

C. Processus de candidature et calendrier

a. Comment postuler?

Les organismes intéressés doivent remplir et soumettre le formulaire en ligne suivant **AVANT le 24 octobre 2025, 23h59**

Lien vers le formulaire : <https://form.jotform.com/252516423941253>

Le formulaire de candidature doit être rempli intégralement et inclure le document requis suivant :

- Rapport des activités : Joindre un rapport détaillé des activités réalisées au cours de l'année précédente, permettant de montrer l'implication sur le terrain.

b. Choix des disponibilités pour les séances de formation

Dans le formulaire de candidature, les organismes doivent également indiquer leurs disponibilités pour les séances hebdomadaires de formation. Une indemnité forfaitaire sera octroyée pour chaque participation aux séances de formation. Les sessions de formation, conçues pour être intensives et participatives, offriront un soutien pratique et théorique adapté aux besoins des organismes. Elles auront lieu une fois par semaine pendant 5 mois, de novembre 2025 à mars 2026, en format hybride, avec plusieurs options de créneaux horaires.

c. Calendrier

Voici les dates clés à retenir pour le processus de soumission :

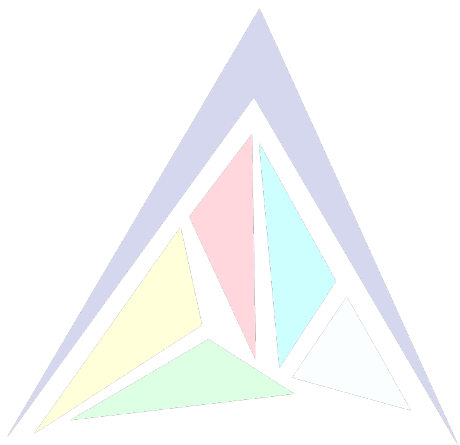
- Date limite de soumission des candidatures : 24 octobre 2025, 23h59
- Délibération du comité de sélection : Fin octobre
- Annonce des résultats: Début novembre
- Début du programme d'accompagnement: Mi-novembre 2025
- Fin du programme d'accompagnement: 31 mars 2026

Séances d'information

- Jeudi 09 octobre 2025 de 12h à 13h. Lien de connexion : [Séances d'information-Initiatives de soutien aux projets-OBS-2025 | Rencontre-Participation | Microsoft Teams](#)
- Jeudi 16 octobre 2025 de 12h à 13h. Lien de connexion : [Séances d'information-Initiatives de soutien aux projets-OBS-2025 | Rencontre-Participation | Microsoft Teams](#)

Des questions? Pour toute question concernant cet appel à participation, vous pouvez contacter l'équipe d'évaluation de l'Observatoire aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : (514) 727-1919 poste 606
- Courriel: evaluation.obs@sdesj.org



sommet
jeunes
afro
youth summit